


liberté

Dates, repères et chronologie d'une valeur républicaine

 **30 min**

 fiche élève

Prénom :

Page source :

L'essentiel du cours

- La liberté est un droit fondamental reconnu et encadré par la loi.
- La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 est un repère majeur.
- L'antonyme liberté peut être l'esclavage, l'arbitraire, la censure ou l'oppression.
- Le décret du 27 avril 1848 abolit définitivement l'esclavage en France.
- Les lois de 1881 et 1905 protègent respectivement la liberté de la presse et la liberté de conscience.

Mes exercices

Exercice 1 — Remettre les dates dans l'ordre

Classe les repères suivants du plus ancien au plus récent.

- 1948 : Déclaration universelle des droits de l'homme
- 1789 : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen
- 1905 : séparation des Églises et de l'État
- 1848 : abolition définitive de l'esclavage en France

Exercice 2 — Associer date et événement

Relie chaque date au bon événement.

- 1789
- 1881
- 1905
- 1948

Exercice 3 — Identifier l'antonyme de la liberté

Parmi les propositions suivantes, relève celles qui peuvent être des antonymes ou contraires de la liberté selon le contexte.

esclavage

arbitraire

censure

égalité

Exercice 4 — Rédiger une réponse courte

En 4 à 5 lignes, explique pourquoi 1848 est une date importante pour comprendre la liberté en France.

Utilise les mots : abolition, esclavage, Deuxième République.

✓ Corrigés

Exercice 1 — Remettre les dates dans l'ordre

- 1789 : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen
- 1848 : abolition définitive de l'esclavage en France
- 1905 : séparation des Églises et de l'État
- 1948 : Déclaration universelle des droits de l'homme

Exercice 2 — Associer date et événement

- 1789 → Déclaration des droits de l'homme et du citoyen
- 1881 → loi sur la liberté de la presse
- 1905 → séparation des Églises et de l'État
- 1948 → Déclaration universelle des droits de l'homme

Exercice 3 — Identifier l'antonyme de la liberté

- Réponses justes : esclavage, arbitraire, censure
- Réponse fausse : égalité

Exercice 4 — Rédiger une réponse courte

- 1848 est une date majeure car le décret du 27 avril 1848 abolit définitivement l'esclavage dans les colonies françaises.
- Sous la Deuxième République, cette décision met fin légalement à une situation qui privait des êtres humains de leur liberté.
- Elle montre que la liberté suppose aussi la suppression de l'oppression et de la servitude.